

culté doit toujours être guidée par la méthode et l'intelligence; sans ces utiles conseillers, l'exécutant le mieux doué pourrait être souvent à côté de la vérité.

Il faut beaucoup de goût pour choisir les ornements qui conviennent au caractère et au style d'un morceau. Il est aussi fort difficile d'exécuter ces broderies dont le tour varie suivant les époques, d'après la tradition de chaque maître. On devra donc, autant que possible, remonter à l'origine et aux modifications de ces fioritures si l'on veut arriver à traduire avec exactitude les caractères et nuances des diverses écoles.

Ainsi, pour traduire d'une manière exacte et vraie la pensée d'un maître, tout interprète consciencieux s'attachera d'abord à bien comprendre le caractère général de ses œuvres et les qualités saillantes qui dominent dans son style; simple, noble, passionné.

Alors seulement on ne pourra dire de cet interprète: *traduttore, traditore*, car avec lui la traduction ne sera pas trahison.

—:0:—

Des modifications de la mesure dans l'exécution.

—:0:—

N'ayant pas à donner ici la définition et le classement des différentes variétés de mesure, nous nous bornerons à dire que l'exacte proportion dans la durée et la division des temps, leur rigoureuse égalité entre eux, quelles que soient les valeurs équivalentes employées, forment l'élément constitutif de la mesure.

Un sentiment précis et délicat de la mesure est un indice de bonne organisation, tandis que c'est une véritable infirmité chez un musicien, que le manque de perception naturelle de la mesure et de l'accentuation rythmique. Il faut donc habituer de bonne heure les élèves à bien sentir l'égalité des temps, les rapports des différentes valeurs entre elles, les silences et leur durée relative, l'accentuation des temps forts et celle des passages syncopés; puis lentement et très-progressivement indiquer les exceptions, assez rares d'abord, qui permettent d'altérer l'unité de mesure dans l'exécution d'un morceau.

Le sentiment de la mesure n'exclut pas, dans de justes limites, l'animation ou l'alanguissement accidentel d'un mouvement déterminé. Animer le rythme, c'est donner la vie, féconder la pensée de l'autour. Il n'y a pas de bonne exécution sans animation, et l'on ne peut, à froid, faire passer ses propres inspirations dans l'âme des auditeurs. Mais ce n'est pas aux jeunes élèves ou aux commençants que s'adresse cette observation: pour eux, la mesure exacte, rigoureuse, est la première, la plus indispensable des qualités.

Faire réciter à de jeunes enfants des pièces de poésie avec les inflexions de voix et d'accents, les gestes et les temps d'arrêt de la déclamation, nous a toujours paru une monstruosité, presque un sacrilège. Le débit naïf, naturel et simple de ces frêles et délicates natures est bien plus en harmonie avec le sentiment vrai de l'art que ne le saurait être un récit ampoulé maniéré, tourmenté, véritable parodie de l'expression. C'est donc pour les jeunes artistes dont le goût est déjà formé par l'étude des maîtres, que nous ouvrons cette parenthèse sur l'altération de la mesure dans les passages expressifs. Qu'ils se gardent bien pourtant de tomber dans l'exagération: le *sentimentalisme* détruit le vrai sentiment.

A continuer.

VARIETES MUSICALES.

—:0:—

Il paraît assez certain que Sankey, le compagnon de Moody, a reçu \$67,000 de certains manufacturiers d'harmoniums américains. Imaginez-vous donc un prédicateur de mission recommandant et vendant de ces musiques-là!

* * *

Notre estimable correspondant parisien M. L. Moonen devient rédacteur en chef d'un journal qui paraîtra le mois prochain et qui sera l'organe, à Paris, des artistes musiciens-instrumentistes. Nous ne pouvons douter du succès de cette publication qui comblera une lacune évidente dans la presse musicale française. Le talent et les idées pratiques de M. Moonen, que nos lecteurs ont appréciés dans les charmants articles parus dans notre journal, garantissent au nouvel organe un accueil des plus sympathiques.

* * *

Le règlement général relatif aux auditions musicales à l'Exposition Universelle a paru. De ce document il appert que les œuvres musicales de toutes les nations participantes y seront admises. Il y aura un orchestre de 150 musiciens, un chœur de 200 exécutants, un orgue, des solistes et des sociétés de musique de chambre. Il y aura 10 dix concerts avec orchestre, 20 douze concerts d'orgue, 30 quatre séances consacrées aux sociétés chorales, 40 quatre séances aux musiques d'harmonie ou de fanfares, 50 seize séances de musique de chambre, 60 un certain nombre de séances de musique pittoresque et populaire.

—:0:—

Abonnements reçus dans le cours du mois.

—:0:—

Pour Mai 1877-78—M^{de}. Lapointe, M^{lle}. A. Boulé,—Couvent de Fall River,—Jos. Bouvier.

Pour Janvier 1878-79—M^{lle}. J. Nillis,—Révd. L. Z. Champoux.

Pour Mai 1878 79.—M^{les}. A. Lussier, M. L. Hébert,—Couvent de Key-West,—RR. MM. J. Cadieux, M. Desrochers, L. E. Grondin, Trudeau,—M. A. Bélique.

Venant d'être publiée et en vente chez

A. J. BOUCHER, 252 Rue Notre-Dame,

Une édition nouvelle et superbe de la

MESSE DU SECOND TON,

Harmonisée à 4 parties, par feu M. l'Abbé Perrault,

ET

Telle que chantée, par 500 voix, à l'Eglise du GESU,
Le 1er. Mai, 1873,

A l'occasion du sacre de Sa Grandeur Mgr. C. E. Fabre, Evêque de Montréal.

—:0:—

PRIX: 20 Cents L'EXEMPLAIRE ou \$2.00 LA DOUZAINÉ.